

## APPEL D'OFFRES

### Recrutement de transporteurs ou société pour transporter des vivres de Nouakchott aux écoles bénéficiaires du projet 2024-2025

<b>Délivré par :</b>	<b>Counterpart International</b>
Numéro de la demande d'offres :	CI-Transporteurs locaux-2024
Date d'émission :	<b>13 mai 2024</b>
Intitulé de la demande d'offres :	<b>Recrutement de transporteurs ou société pour transporter des vivres aux écoles bénéficiaires du projet 2024-2025</b>
Délai pour poser des questions :	<b>3 juillet 2024 à 17 00</b> heure de Nouakchott
Délai fixé pour les réponses :	<b>10 juillet 2024 à 17h00</b> heure de Nouakchott
Date de clôture de réception des offres :	<b>12 juillet ,2024 à 12h00</b> heure de Nouakchott
Soumettre à :	Sous plis fermés aux bureaux de Counterpart à Nouakchott avec la mention à n'ouvrir qu'en séance de dépouillements et numéro d'appel d'offres

#### Section 1 : Instructions aux soumissionnaires

**Introduction :** Le projet McGovern Dole est un programme financé par l'USDA et mis en œuvre par Counterpart International en Mauritanie. L'objectif du projet est d'aider le gouvernement mauritanien à réduire la faim, améliorer la santé et renforcer le système éducatif de base.

Dans le cadre des activités du projet, Counterpart International lance un appel d'offres pour l'acheminement des vivres dans les écoles des **régions de Brakna, Gorgol et Tagant à partir de ses magasins de Nouakchott.**

Le projet McGovern-Dole lance un appel d'offres sous forme de contrat-cadre (BPA), destiné à accélérer la sélection des fournisseurs, notamment sur la base de l'offre financière. Cela permettra au projet McGovern Dole d'émettre des commandes spécifiques, en fonction des besoins du projet, pour le service de transport au cours des 12 prochains mois. Le fournisseur fournira le service de transport des vivres décrits dans toutes les commandes émises par Counterpart dans le cadre de cet accord. Counterpart n'est tenu de payer que les fournitures/services commandés par les documents de commande émis dans le contrat cadre (BPA) et livrés par le vendeur conformément aux termes/conditions de cet accord.

Les soumissionnaires sont responsables de s'assurer que leurs offres sont reçues par Counterpart conformément aux instructions, termes et conditions décrits dans cet appel d'offres.

1. **Date limite de l'offre :** Les offres doivent être reçues au plus tard le **12 juillet 2024**, à 12 heure locale de Nouakchott par courriel ou par livraison d'une copie papier au bureau de Counterpart. Les offres envoyées par courrier électronique doivent être envoyées sous plis fermés aux bureaux de Counterpart à Nouakchott avec la mention à n'ouvrir qu'en séance de

dépouillements et numéro d'appel d'offres. Toute livraison de copie papier doit être cachetée et signée par le représentant autorisé de l'entreprise.

Veuillez faire référence au numéro de l'appel d'offres dans toute réponse à cet appel d'offres. Les offres reçues après cette heure et cette date seront considérées comme tardives et ne seront prises en compte qu'à la discrétion de Counterpart.

- Questions :** Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cet appel d'offres peuvent être soumises au plus tard le **3 juillet, 2024** à 17 heure locale par courriel à [procurement.mauritania@counterpart.org](mailto:procurement.mauritania@counterpart.org). Les questions et les demandes de clarification et les réponses à celles-ci que Counterpart estime pouvoir intéresser d'autres soumissionnaires seront diffusées à tous les destinataires de l'appel d'offres qui auront montré leur intérêt à soumissionner.

Seules les réponses écrites émises par Counterpart seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue de la part d'employés de Counterpart ou de toute autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à toute question relative à cet appel d'offres.

- Spécifications :** La section 3 contient les spécifications techniques des vivres qui peuvent être demandés à transporter dans le cadre du BPA.

Pour le moment, les quantités spécifiques à transporter dans le cadre de tout BPA résultant de cet appel d'offres sont inconnues. Les quantités spécifiques dépendront des besoins du projet McGovern-Dole. Des bons de commande individuels seront émis dans le contrat cadre BPA, au fur et à mesure que le besoin de services supplémentaires seront nécessaires.

## **COMPOSITION DES VIVRES**

Les vivres seront par écolen les quantités par region:

- Région du Tagant:

<b>Lot des Produits</b>	<b>Tonnage (MT)</b>	<b>Conditionnement</b>
Lot 1. Huile raffinée enrichie en vitamine A	25.00	Bidon de 20L
Lot 2. Riz local Mauritanien	131.22	Sacs de 50 kg
Lot 3. Poisson Séché mulet noir(ponné)	4.21	Carton de 10 kg
Lot 4. Niébé local	47.21	Sacs de 50 kg
Lot 5. Petit mil moulu	59.43	Sac de 25 kg
Sub-total	267.07	

- Regions du Gorgol et Brakna

Lot des Produits	Tonnage	Conditionnement
Riz	1,060.00	Sac de 50KG
Huile	240.00	Carton de 6 Canettes de 4L
Petit poids	180.00	Sac de 50KG
CSB+	1,200.00	Sac de 25KG
Sous-total	2,680.00	
<b>Total</b>	<b>2,947.07</b>	

#### **TABLEAU NOMBRE DES ECOLES BENEFICIAIRES PAR LOT**

Le transport des vivres devra se faire à partir du magasin de Counterpart à Nouakchott vers les écoles bénéficiaires et sera réparti en 11 LOTS, dans trois régions (wilayas) : le Tagant, le Brakna et le Gorgol. Le transporteur ou la société peut postuler à plusieurs voire tous les lots, cependant Counterpart se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs lots à un seul soumissionnaire.

LOT 1 GORGOL  
Region de Gorgol - Mbout

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
1	Mbout	Mbout	Mbout Edebay Extension
2	Mbout	Mbout	Mbout 2
3	Mbout	Mbout	Mbout Edebaye
4	Mbout	Gandega	Diadibinne Gandega
5	Mbout	Gandega	Diadibinne Chorfa
6	Mbout	Gandega	B. Ehel Yemani
7	Mbout	Gandega	Almane
8	Mbout	Taringue	Boudame 1
9	Mbout	Taringue	Taringuet Ideychif
10	Mbout	Soufe	Soufa
11	Mbout	Soufe	Régroupement Emel
12	Mbout	Ticobra	DebayTicobra
13	Mbout	Ticobra	Lembeidiatt

14	Mbout	Lehrach	Lehrach I
15	Mbout	Chelkhet Tiyab	Chelkhet Tiyab
16	Mbout	Chelkhet Tiyab	El Vedra
17	Mbout	Chelkhet Tiyab	Bathet Hel Sidi
18	Mbout	Foum Legleita	Sabahalla
19	Mbout	Foum Legleita	Kob Thala
20	Mbout	Foum Legleita	Foum Legleita 2
21	Mbout	Lahrache	Lahrache 2
22	Mbout	Taringuel	R. Hamdiya
23	Mbout	Tikobra	Lemseigueme
24	Mbout	Voum Legleite	R. Ndame
25	Mbout	Foum Legleita	Foum Legleita 1

LOT 2 GORGOL

Region de Gorgol -Monguel

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
26	Mounguel	Mounguel	Mounguel I
27	Mounguel	Mounguel	Hsey Aftout
28	Mounguel	Mounguel	Mounguel 2
29	Mounguel	Mounguel	Mounguel 3
30	Mounguel	Azgueilim	Boudherwa 1
31	Mounguel	Azgueilim	H'sey Nimadi Liksar
32	Mounguel	Bathet Moit	Jetel 1
33	Mounguel	Bokol	El Wiam
34	Mounguel	Azguellim	Azguellim
35	Mounguel	Meit	Batha
36	Mounguel	Moit	Mouhajiroune
37	Mounguel	Moit	Toueijila
38	Mounguel	Boukol	Boukol 1
39	Mounguel	Boukol	Boukol 2
40	Mounguel	Boukol	Regroupement Voujar
41	Mounguel	Boukol	Evejar 1
42	Mounguel	Melzem Teichet	Melzem Techitt
43	Mounguel	Melzem Teichet	Oudey Chrak 1
44	Mounguel	Melzem Teichet	Touézikra
45	Mounguel	Melzem Teichet	Elb El Kasra
46	Mounguel	Melzem Teichet	Darsalam3

LOT 3 GORGOL

Region de Gorgol - Kaedi et Lexeiba

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
47	Kaédi et Lexeiba	Kaédi	Rindiawe
48	Kaédi et Lexeiba	Kaédi	Dar Salama Kaedi
49	Kaédi et Lexeiba	Kaédi	Taregh
50	Kaédi et Lexeiba	Kaédi	Bélinabé
51	Kaédi et Lexeiba	Kaédi	Khalid
52	Kaédi et Lexeiba	Kaédi	Initi
53	Kaédi et Lexeiba	Kaédi	Tenzeh Extenssion 2
54	Kaédi et Lexeiba	T. Civé	R. El Atef
55	Kaédi et Lexeiba	Bithingal	Bithingal
56	Kaédi et Lexeiba	Talhaya	Akriche
57	Kaédi et Lexeiba	Djéol	Djéol 2
58	Kaédi et Lexeiba	Djéol	Téthian
59	Kaédi et Lexeiba	Djéol	Palele Pecheur
60	Kaédi et Lexeiba	Ganki	Ganki
61	Kaédi et Lexeiba	Ganki	Seyane
62	Kaédi et Lexeiba	Ganki	Wodio Boussaya
63	Kaédi et Lexeiba	Ganki	Reg Dar Salama
64	Kaédi et Lexeiba	Ganki	Mouftah El Kheir
65	Kaédi et Lexeiba	Ganki	Lekreikra
66	Kaédi et Lexeiba	Ganki	Touth 2
67	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Touth 1
68	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Djingue
69	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Sinthian Ndiakiri
70	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Louweynatt (Aweinatt)
71	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Mafondou
72	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Zahra
73	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Lexeiba 2
74	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	El Houda
75	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Nejah
76	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Lexeiba 1
77	Kaédi et Lexeiba	Lexeiba	Talhaya
78	Kaédi et Lexeiba	Néro Walo	Néro Walo
79	Kaédi et Lexeiba	Néro Walo	Sylla

80	Kaédi et Lexeiba	Néro Walo	N'Djevaa Dioko
81	Kaédi et Lexeiba	Néro Walo	Sinthiou Boumak
82	Kaédi et Lexeiba	Tokomadji	Kondél 1
83	Kaédi et Lexeiba	Tokomadji	Eronne
84	Kaédi et Lexeiba	Tokomadji	Dar El Barka
85	Kaédi et Lexeiba	Tokomadji	Charatt
86	Kaédi et Lexeiba	T. Civé	T.Civé 1
87	Kaédi et Lexeiba	T. Civé	T.Civé 2
88	Kaédi et Lexeiba	T. Civé	Garli

LOT 4 GORGOL

Region de Gorgol - Maghama

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
89	Maghama	Toulet	Toulet 2
90	Maghama	Toulet	Toulet 1
91	Maghama	Sagné	Sagné
92	Maghama	Dao	Taga
93	Maghama	Dao	Dao
94	Maghama	Maghama	Maghama 1
95	Maghama	Maghama	Maghama 2
96	Maghama	Maghama	Maghama 3
97	Maghama	Maghama	Fimbo
98	Maghama	Maghama	Dembeyda
99	Maghama	Maghama	Maghama 4
100	Maghama	Wali	Sintane

LOT 5 BRAKNA

Region de BRAKNA - Aleg et Male

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
101	Aleg et Male	Aghchourguitt	Baghdade
102	Aleg et Male	Aghchourguitt	El Wad.Ghareg
103	Aleg et Male	Aghchourguitt	Jedda
104	Aleg et Male	Aleg	Aleg 6
105	Aleg et Male	Aleg	Ecole 7 (Aleg)
106	Aleg et Male	Aleg	Taiba

107	Aleg et Male	Aleg	Dar.Naim 2
108	Aleg et Male	Aleg	Carrefour
109	Aleg et Male	Aleg	Dar.Naim 1
110	Aleg et Male	Aleg	ELB Jmel
111	Aleg et Male	Aleg	Goural
112	Aleg et Male	Bouhdida	Agouéda
113	Aleg et Male	Bouhdida	Bouhdida 2
114	Aleg et Male	Bouhdida	Leleibatt
115	Aleg et Male	Bouhdida	El Azlat
116	Aleg et Male	Bouhdida	Bouhdida 1
117	Aleg et Male	Bouhdida	Mondy
118	Aleg et Male	Bouhdida	Tantane
119	Aleg et Male	Bouratt	Legned
120	Aleg et Male	Bouratt	M'Bourmouss 1
121	Aleg et Male	Bouhdida	Eleybatt 2
122	Aleg et Male	Chegar	Chegar 1
123	Aleg et Male	Djellewar	Zrag Ainou
124	Aleg et Male	Male	Bassinguedi
125	Aleg et Male	Male	Timbara
126	Aleg et Male	Male	Ech.Bozrreibiya
127	Aleg et Male	Male	El Jedida Male
128	Aleg et Male	Male	Male 2
129	Aleg et Male	Male	El Wad Lebdehir
130	Aleg et Male	Male	Male1
131	Aleg et Male	Male	Reg Bouratt 1
132	Aleg et Male	Male	Reg Bouratt 2

LOT 6 BRAKNA

Region de BRAKNA - Magta Lehjar

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
133	Magta Lehjar	Djonabe	Bidenguel
134	Magta Lehjar	Djonabe	Djonabe 1
135	Magta Lehjar	Djonabe	Djonabe 2
136	Magta Lehjar	Djonabe	Chegar.Gadel
137	Magta Lehjar	Djonabe	Leklewa
138	Magta Lehjar	M.Lehjar	Djout
139	Magta Lehjar	M.Lehjar	Guimi

140	Magta Lehtar	M.Lehjar	Lakrae
141	Magta Lehtar	M.Lehjar	M.Lehjar 1
142	Magta Lehtar	M.Lehjar	Tachott
143	Magta Lehtar	M.Lehjar	M.Lehjar 3
144	Magta Lehtar	M.Lehjar	M.Lehjar 6
145	Magta Lehtar	Sangrava	Tadreissa
146	Magta Lehtar	Sangrava	El Wihda
147	Magta Lehtar	Sangrava	Laewéja
148	Magta Lehtar	Sangrava	Sangrava 1
149	Magta Lehtar	Sangrava	Lekhtaitt
150	Magta Lehtar	Sangrava	Sangrava (Hay Lebadiya)
151	Magta Lehtar	Sangrava	T'wéjegjite
152	Magta Lehtar	Sangrava/wad Amour	R . Agmeimine
153	Magta Lehtar	Sangrava	Chelket Rih
154	Magta Lehtar	Sangrava	Gleibat Nour
155	Magta Lehtar	Wad Amour	Wad Amour
156	Magta Lehtar	Wad Amour	Deby.M. Zeine
157	Magta Lehtar	Wad Amour	Machroue
158	Magta Lehtar	Wad Amour	Bouvekeirine
159	Magta Lehtar	Wad Amour	Leirdi
160	Magta Lehtar	Wad Amour	Tachoutt.Touba

LOT 7 BRAKNA  
Region de BRAKNA - Boghe

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
161	Boghé	Boghé	Abaye
162	Boghé	Boghé	Mabrouk Pk18
163	Boghé	Boghé	Houdallaye
164	Boghé	Boghé	Mballadji
165	Boghé	Boghé	Barsa
166	Boghé	Boghé	Amar
167	Boghé	Boghé	Bakaw
168	Boghé	Boghé	Thialgou
169	Boghé	Boghé	Rouweidy
170	Boghé	Boghé	Arihara
171	Boghé	Boghé	Thenel
172	Boghé	Boghé	Wabondé

173	Boghé	Boghé	Roti
174	Boghé	Boghé	Thidé
175	Boghé	Boghé	sarandougou
176	Boghé	Boghé	Bagdade
177	Boghé	Boghé	M'Bone Diery
178	Boghé	Ould Birem	Aleib Daklany
179	Boghé	Ould Birem	Bir Vouze
180	Boghé	OulBirom	Oulbirom
181	Boghé	OulBirom	Advjeijir
182	Boghé	OulBirom	Zem zem
183	Boghé	OulBirom	Weindy Md Ethmane
184	Boghé	OulBirom	Makhama Toumatt
185	Boghé	OulBirom	Darsalam
186	Boghé	OulBirom	Darsalam Wodabé
187	Boghé	Dar El Aviya	Hamdallaye
188	Boghé	Dar El Aviya	Dar El Avia
189	Boghé	Dar El Aviya	Miftah Elkhairé
190	Boghé	Dar ElBarka	Loboudou
191	Boghé	Dar ElBarka	Aliguellaye
192	Boghé	Dar ElBarka	Sinthiane Diama
193	Boghé	Dar ElBarka	Dar Elbarka
194	Boghé	Dar ElBarka	R. Rabie
195	Boghé	Dar ElBarka	Bour
196	Boghé	Dar ElBarka	Rg Elwivakha
197	Boghé	Dar ElBarka	Cham
198	Boghé	Dar ElBarka	Elwihda

LOT 8 BRAKNA  
Region de BRAKNA - Bababe

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
199	Bababe	Are Mbar	Belel Wurunguel
200	Bababe	Are Mbar	wothi
201	Bababe	Are Mbar	Bolol Doggo
202	Bababe	Are Mbar	Madina
203	Bababe	Are Mbar	Lejouwad
204	Bababe	Are Mbar	Nouwara
205	Bababe	Are Mbar	Tegella

206	Bababe	Are Mbar	Aere Mbare
207	Bababe	Are Mbar	Sabou Alla
208	Bababe	Aéré M'Bar	EL Menzeh
209	Bababe	Elvora	Dar El Beidha
210	Bababe	Bababe	Fonde
211	Bababe	Bababe	Dioude Dieri
212	Bababe	Elvora	Mreigatt
213	Bababe	Elvora	Abdalla Diery
214	Bababe	Elvora	Rgueigh
215	Bababe	Elvora	Elvora
216	Bababe	Elvora	Tadioukel

LOT 9 BRAKNA  
Region de BRAKNA - Mbagbe

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
217	MBagne	MBAGNE	Winding
218	MBagne	MBAGNE	Dabbe
219	MBagne	MBAGNE	Dawalel
220	MBagne	MBAGNE	Ferella
221	MBagne	MBAGNE	Haimedatt
222	MBagne	MBAGNE	Mbahe
223	MBagne	NIABINA	Ndiawaldy Bolli
224	MBagne	NIABINA	Ndiawaldy Mangu
225	MBagne	NIABINA	Mbotto
226	MBagne	NIABINA	Garlol
227	MBagne	BAGODINE	Fondou 2
228	MBagne	BAGODINE	Fondou
229	MBagne	BAGODINE	woloum hatara
230	MBagne	BAGODINE	Mbeidya
231	MBagne	DEBAYE HIJAJ	Gourel Thoode
232	MBagne	DEBAYE HIJAJ	Debaye Hijaj
233	MBagne	DEBAYE HIJAJ	Bouchama
234	MBagne	DEBAYE HIJAJ	Mbaghdad

LOT 10 Tagant  
Region de Tagant - Tijikja, Tichit

<b>Numero</b>	<b>Region</b>	<b>Sous-region</b>	<b>Nom des ecoles</b>
235	Tidjikja	Tidjikja 1	Tidjikja 1
236	Tidjikja	Sagua	Sagua
237	Tidjikja	Zira	Zira
238	Tidjikja	Egirz Bhaniss	Egirz Bhaniss
239	Tidjikja	Oudey Mejbour	Oudey Mejbour
240	Tidjikja	Lembeidie	Lembeidie
241	Tidjikja	Lemsila	Lemsila
242	Tidjikja	Deboulgui	Deboulgui
243	Tidjikja	Oueinat Rji	Oueinat Rji
244	Tidjikja	Oudey Jmel	Oudey Jmel
245	Tidjikja	Nbat	Nbat
246	Tidjikja	Teddamoun	Teddamoun
247	Tidjikja	Garebeny	Garebeny
248	Tidjikja	Rachid 1	Rachid 1
249	Tidjikja	Ntaourta	Ntaourta
250	Tidjikja	Berelle	Berelle
251	Tidjikja	Tedguent	Tedguent
252	Tidjikja	Lahweitatt	Lahweitatt
253	Tidjikja	Alimlane 2	Alimlane 2
254	Tidjikja	El Beyjouj	El Beyjouj
255	Tidjikja	Teneyesser	Teneyesser
256	Tidjikja	Rachid 2	Rachid 2
257	Tidjikja	El Wihde	El Wihde
258	Tidjikja	Vrea Ejerck	Vrea Ejerck
259	Tidjikja	guevane	guevane
260	Tidjikja	Salat Eniewi	Salat Eniewi
261	Tidjikja	Timbrehim	Timbrehim
262	Tidjikja	Eghlembit	Eghlembit
263	Tidjikja	Vraiment Ekitane	Vraiment Ekitane
264	Tidjikja	Enouar	Enouar
265	Tidjikja	Nimlane 1	Nimlane 1
266	Tidjikja	Vrea AwOurwar	Vrea AwOurwar
267	Tidjikja	Khams Teydoum	Khams Teydoum
268	Tidjikja	Bengnehmik	Bengnehmik
269	Tichit	Agreijitt	Agreijitt
270	Tichit	Tichit	Tichit

Region de Tagant - Moudjeria

Numero	Region	Sous-region	Nom des ecoles
271	Moudjéria	Nbeyka 1	Nbeyka 1
272	Moudjéria	Ntakech	Ntakech
273	Moudjéria	Ntitam	Ntitam
274	Moudjéria	Siyassa 2	Siyassa 2
275	Moudjéria	El Adala 1	El Adala 1
276	Moudjéria	Aguenni	Aguenni
277	Moudjéria	Siyassa 1	Siyassa 1
278	Moudjéria	Moudjeria 2	Moudjeria 2
279	Moudjéria	Linguetea	Linguetea
280	Moudjéria	Aweinatt Arr	Aweinatt Arr
281	Moudjéria	Kehmeytt	Kehmeytt
282	Moudjéria	Dar Salam	Dar Salam
283	Moudjéria	Edoualigh	Edoualigh
284	Moudjéria	Bilingnare	Bilingnare
285	Moudjéria	Tiguingua	Tiguingua
286	Moudjéria	Temaye	Temaye
287	Moudjéria	Krae El Wouz	Krae El Wouz
288	Moudjéria	Dakhlet Initi	Dakhlet Initi
289	Moudjéria	Joumlaniya	Joumlaniya
290	Moudjéria	Oudey Lahmar	Oudey Lahmar
291	Moudjéria	Nwadar	Nwadar
292	Moudjéria	Aïn El Khabaya	Aïn El Khabaya
293	Moudjéria	El Wivagh	El Wivagh
294	Moudjéria	Oudey Laghnem	Oudey Laghnem
295	Moudjéria	El Adala 2	El Adala 2
296	Moudjéria	Daber 2	Daber 2
297	Moudjéria	Guelague 1	Guelague 1
298	Moudjéria	Amrigé	Amrigé
299	Moudjéria	Agneïguira Hajara	Agneïguira Hajara
300	Moudjéria	El Vouj	El Vouj
301	Moudjéria	Agweidé	Agweidé
302	Moudjéria	El Housseiniya	El Housseiniya
303	Moudjéria	Daber 1	Daber 1
304	Moudjéria	Ragbit Akneïkira	Ragbit Akneïkira
305	Moudjéria	Krae Delegane	Krae Delegane
306	Moudjéria	Eguirge Akneïkir	Eguirge Akneïkir

307	Moudjéria	Voum El Kouz	Voum El Kouz
308	Moudjéria	Argoub Tourguiline	Argoub Tourguiline
309	Moudjéria	Moudjeria 1	Moudjeria 1
310	Moudjéria	Grave Namoussé	Grave Namoussé
311	Moudjéria	Nwed Jenneh	Nwed Jenneh
312	Moudjéria	Guelague 2	Guelague 2
313	Moudjéria	Eguirge Daber	Eguirge Daber
314	Moudjéria	Tweijikjitt	Tweijikjitt
315	Moudjéria	Blanzaa	Blanzaa
316	Moudjéria	Letfitar	Letfitar
317	Moudjéria	Tourgouline	Tourgouline
318	Moudjéria	Lekhdima	Lekhdima
319	Moudjéria	Dar El Barka	Dar El Barka
320	Moudjéria	Achram 1	Achram 1

**Prix :**

**L'offre sera le prix par tonne.**

1. **Devis:** L'offre de prix sera le prix par tonne. Le prix unitaire dans les devis en réponse à cet appel d'offres doit être fixé sur une base forfaitaire, tout compris, y compris la livraison et tous les autres coûts. Les prix doivent être présentés en MRU. Les offres doivent rester valables pendant au moins **quatre-vingt dix (90) jours calendaires** après la date limite de l'offre.

De plus, les offrans qui répondent à cet appel d'offres sont priés de soumettre ce qui suit :

- Les organisations qui répondent à cet appel d'offres sont priées de soumettre une copie de leur enregistrement officiel ou de leur licence commerciale.
- Les personnes qui répondent à cet appel d'offres sont priées de soumettre une copie de leur carte d'identité.

**2. Evaluation Financière.**

L'attribution sera faite à un offrant responsable dont l'offre suit les instructions de l'appel d'offres, répond aux critères d'admissibilité et est déterminée par une analyse de compromis comme étant la meilleure valeur en fonction de l'application des critères d'évaluation suivants.

Critères	Scores
La performance passée du soumissionnaire avec une expérience dans le transport de vivres.	20
La disponibilité d'au moins de 3 camions pour le transport des vivres	10
Délai de Livraison	20

Offre Financière (prix par tonne) en HTVA et en MRU	40
Conformité administrative de l'appel d'offres	10
Total	100

Veillez noter que s'il y a des lacunes importantes concernant la réactivité aux exigences de cet appel d'offres, une offre peut être considérée comme "non réceptive" et donc disqualifiée de la considération. Counterpart se réserve le droit de renoncer aux déficiences immatérielles à sa discrétion. Des devis de meilleure offre sont demandés. Il est prévu que les attributions seront faites uniquement sur la base de ces citations originales. Toutefois, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

1. Counterpart peut mener des négociations avec les fournisseurs tout offrant et/ou demander des éclaircissements à tout offrant avant l'attribution.
2. Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires qui peuvent répondre à toutes les exigences techniques de cet appel d'offres, Counterpart peut émettre une attribution partielle ou répartir le prix entre différents fournisseurs, si cela est dans le meilleur intérêt du projet **McGovern Dole**.
3. Counterpart peut annuler cet appel d'offres à tout moment.
4. Counterpart peut rejeter toutes les offres, si une telle action est considérée comme étant dans son meilleur intérêt.

Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas partie à cette sollicitation et l'offrant accepte que toute protestation en vertu des présentes doit être présentée - par écrit avec des explications complètes - au projet **McGovernDole** pour examen, car l'USDA ne tiendra pas compte des protestations concernant les achats effectués par les partenaires de mise en œuvre. Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la réclamation pour cet achat.

3. **Taxes et TVA :** Le projet de **McGovern-Dole** est exonéré des taxes, droits et TVA du pays coopérant. En conséquence, tous les prix doivent être présentés hors taxes, droits et TVA.
4. **Éligibilité :** En soumettant une offre en réponse à cette cet appel d'offres, le soumissionnaire certifie que lui et ses principaux dirigeants ne sont pas radiés, suspendus ou autrement considérés comme inéligibles pour une attribution par le gouvernement des États-Unis. Counterpart n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est radiée, suspendue ou considérée comme inéligible par le gouvernement des États-Unis

Les offres les plus avantageuses sont demandées. Il est prévu que le(s) prix sera(ont) attribué(s) uniquement sur la base de ces offres originales. Cependant, Counterpart se réserve le droit de mener l'une des actions suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution.
- Counterpart peut annuler cet appel d'offres à tout moment.
- Counterpart peut rejeter toutes les offres, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de Counterpart.

## 5. Termes and Conditions :

Cette sollicitation est soumise aux termes et conditions standards de Counterpart. Toute adjudication qui en résulte sera régie par ces termes et conditions ; une copie des termes et conditions complets est disponible sur demande. Veuillez noter que les termes et conditions suivants s'appliquent :

- (a) Les conditions de paiement standard de Counterpart sont de 30 jours nets après la réception et l'acceptation de tous les produits ou livrables. Le paiement des documents de commande émis dans le cadre de tout BPA résultant de cet appel d'offres ne sera émis qu'à l'entité soumettant l'offre en réponse à cet appel d'offres et identifiée dans l'attribution du BPA correspondant ; le paiement ne sera pas émis à une tierce partie.
- (b) Toute attribution résultant de cet appel d'offres sera sous la forme d'un contrat-cadre (BPA). Le projet McGovern Dole prévoit d'émettre un BPA (ou plusieurs BPA) dans le cadre duquel des documents de commande spécifiques pourront être émis en fonction des besoins, aux niveaux de prix établis dans le BPA. Lorsqu'il y a un besoin pour les produits/services décrits dans le BPA, le projet McGovernDole émettra un document de commande au titulaire du BPA. S'il y a plusieurs soumissionnaires à la suite de cet appel d'offres, le document de commande sera émis aux soumissionnaires qui présentent le meilleur rapport qualité-prix pour cette commande spécifique, sur la base du prix et du délai de livraison. Tout BPA émis à la suite de cet appel d'offres aura une durée minimale d'au moins 12 mois. Le vendeur doit fournir les fournitures/services décrits dans tous les documents de commande émis par le projet McGovern-Dole dans le cadre du BPA. Le projet McGovern Dole n'est tenu de payer les fournitures/services que dans la mesure où des bons de commande sont émis dans le cadre d'un BPA résultant de cet appel d'offres.
- (c) Aucun produit ou service ne peut être fourni s'il est fabriqué ou assemblé dans l'un des pays suivants, ou s'il est expédié, transporté ou impliqué de quelque manière que ce soit dans l'un de ces pays : Birmanie (Myanmar), Cuba, Iran, Corée du Nord, Soudan (Nord), Syrie.
- (e) La loi des États-Unis interdit les transactions avec, et la fourniture de ressources et de soutien aux individus et organisations associés au terrorisme. Le vendeur, dans le cadre de toute attribution résultant de cette RFQ, doit assurer le respect de ces lois.
- (f) Le titre de propriété de tous les biens fournis dans le cadre de toute attribution résultant de cet appel d'offres sera transféré à Counterpart après la livraison et l'acceptation des biens par Counterpart. Le risque de perte, de blessure ou de destruction des biens sera supporté par le soumissionnaire jusqu'à ce que le titre de propriété soit transféré à Counterpart.

### Section 2 : Liste de contrôle de l'offre

Afin d'aider les offrants à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation à inclure dans une offre en réponse à cet appel d'offres :

- Lettre de présentation, signée par un représentant autorisé (voir la section 4 pour un modèle).
- Devis officiel, comprenant les spécifications techniques (voir la section 3 pour un exemple de format).
- Une note sur le nombre de camions qui seront utilisés, leurs capacités, et leurs années de mise en circulation. Capacité et spécifications pour les camions : il faudra des camions d'au moins 5000 cm<sup>3</sup>, et de capacité PTAC d'au moins 4,500 Kg avec une année de mise en circulation

pas moins de l'an 2000. Des copies de l'immatriculation du véhicule seront exigées avant qu'une récompense ne soit délivrée.

- Copie du registre de commerce du soumissionnaire (voir la section 1.5 pour plus de détails)
- Un calendrier indiquant le délai de livraison (voir la section 3 pour un exemple de format).

## **6. Réserves**

L'Administration de Counterpart International se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres. Tous les coûts associés à la préparation et à la soumission d'une offre en réponse à cet appel de demandes sont de la seule responsabilité du soumissionnaire.

Veillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande d'offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées. L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.

Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande d'offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern-Dole.

Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment. Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis d'appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes - à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.

## **7. Acceptation de la politique de confidentialité et des termes et conditions**

En soumettant un devis/une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou l'individu accepte les termes et conditions de la politique de confidentialité de Counterpart (disponible sur <https://www.counterpart.org/termsandconditions/>), et donne à Counterpart International la permission de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution de, et les buts identifiés dans, ce document de sollicitation et en conformité avec les obligations légales de Counterpart en vertu des lois applicables des États-Unis et de l'Union européenne, la protection des données et les règlements et toute autre exigence légale applicable.

L'entreprise/le particulier peut retirer son consentement à tout moment en contactant [privacy@counterpart.org](mailto:privacy@counterpart.org). Si le consentement est retiré, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'offre

### **Section 889 Équipements et services de communication couverts :**

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d'utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei

Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanant du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d'équipement ou composantes d'équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

Signature autorisée: Nom et titre du signataire:

Date:

Nom de l'entreprise :

## **8. Modification des documents d'appel d'offres et offres reçues**

Counterpart International peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés de la modification par courrier électronique, et ces modifications devront être prises en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions.

Tout Soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle a été remise à Counterpart, à condition que la demande d'un tel retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au contact de soumission indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de son offre ou à apporter toute autre modification importante après la date limite, à moins que la demande de propositions n'ait été modifiée ou que la date limite ne soit prolongée. Les clarifications qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'autres aspects importants de l'offre peuvent être acceptées

## NOTIFICATION DE SÉLECTION

Afin d'aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation à inclure dans une offre en réponse à cet appel d'offres :

- Lettre de présentation, signée par un représentant autorisé (voir la section 4 pour un modèle).
- Devis officiel, comprenant les spécifications techniques (voir la section 3 pour un exemple de format).
- Copie du registre de commerce du soumissionnaire (voir la section 1.5 pour plus de détails).

### **Section 3 : Spécifications et exigences techniques**

(Remarque : si vous avez besoin de services qui se prêtent mieux à une proposition, veuillez insérer ici la portée générale des travaux, puis le tableau des prix).

Le tableau ci-dessous contient la liste des produits/services qui peuvent être commandés dans le cadre du mécanisme BPA. Les soumissionnaires sont priés de fournir des devis unitaires contenant les informations ci-dessous sur du papier à en-tête officiel ou sur un format de devis officiel. Si cela n'est pas possible, les soumissionnaires peuvent remplir cette Section 3 et soumettre une version signée/timbrée à Counterpart.

Les prix unitaires proposés doivent inclure les frais de transport/livraison pour chaque lot.

<b>Groupes de lieux de livraison</b>	<b>Prix en MRU par tonne A partir du Magasin de Nouakchott</b>
<b>Lot 1</b>	
<b>Lot 2</b>	
<b>Lot 3</b>	
<b>Lot 4</b>	
<b>Lot 5</b>	
<b>Lot 6</b>	
<b>Lot 7</b>	
<b>Lot 8</b>	

<b>Lot 9</b>	
<b>Lot 10</b>	
<b>Lot 11</b>	

<b>Groupes de lieux de livraison</b>	<b>Nombre de jours A partir du Magasin de Nouakchott</b>		
	<b>1 – 5 Tonnes</b>	<b>5– 10 Tonnes</b>	<b>10-15 Tonnes</b>
<b>Lot 1</b>			
<b>Lot 2</b>			
<b>Lot 3</b>			
<b>Lot 4</b>			
<b>Lot 5</b>			
<b>Lot 6</b>			
<b>Lot 7</b>			
<b>Lot 8</b>			
<b>Lot 9</b>			
<b>Lot 10</b>			

<b>Lot 11</b>			
---------------	--	--	--

#### **Section 4 : Lettre d'accompagnement d'offre**

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Addresser à : Counterpart International

Référence : **Recrutement de transporteurs ou société pour transporter des vivres aux écoles bénéficiaires du projet 2024-2025**

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans l'appel d'offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessus - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cet appel d'offres - sont autorisés à participer à cet appel d'offres conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet Food For Education ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à l' appel d'offres mentionnée ci-dessus ; et
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : \_\_\_\_\_

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Téléphone de l'entreprise et site Web : \_\_\_\_\_

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_